



DESCRIPTIF DU STAGE EN ENTREPRISE

FORMATION DE TECHNICIEN ES - 1^{RE} ANNÉE

1. MODALITÉS

Le stage de perfectionnement professionnel en entreprise correspond à la voie de formation choisie, d'une durée de 9 semaines au minimum.

Ce stage est l'une des conditions permettant l'obtention du titre de Technicien diplômé ES.

2. PUBLIC CIBLE

Les titulaires disposent d'un certificat fédéral de capacité approprié ou titres jugés équivalents. Ces élèves suivent des cours spécifiques, basés essentiellement sur la pratique et les laboratoires dans les disciplines techniques et scientifiques.

3. OBJECTIFS

Le but de ce stage est de donner à l'étudiant une vue d'ensemble de l'entreprise et de son fonctionnement ainsi que du rôle que doit y tenir un Technicien ES. Il est donc amené à mettre en application, consolider et acquérir des compétences liées aux concepts théoriques et techniques abordés durant sa première année de formation.

4. ENGAGEMENT DE L'ENTREPRISE

- Identifier un cadre de travail auquel l'étudiant devra collaborer.
- Désigner un répondant qui assurera le suivi du stagiaire au sein de l'entreprise.
- Mettre à disposition une place de travail.
- Présenter l'entreprise au stagiaire (collaborateurs, partenaires, structure, organisation, répartition des tâches, administration, contrôles, etc).
- Faire participer le stagiaire à un certain nombre de travaux ou d'études et à des activités productives.
- Élaborer un descriptif du stage (énoncé d'un travail à accomplir durant la durée du stage).
- Donner l'accès à la documentation.
- Évaluer le stagiaire.
- Fournir un certificat de travail.

5. ENGAGEMENT DU STAGIAIRE

- Rechercher et obtenir un stage, avec le soutien du CFPT, dans la mesure du possible, au niveau des démarches.
- Être présent pendant toute la durée du stage. Se soumettre aux règlements de l'entreprise ainsi qu'aux prescriptions particulières éventuelles concernant les stagiaires.
- Observer strictement l'horaire de travail de l'entreprise et se soumettre aux contrôles de présence du personnel de celle-ci.
- Tenir à jour un journal de bord qui retracera les activités poursuivies durant le stage ainsi que les connaissances acquises pendant celui-ci.
- Réaliser un rapport de stage.
- Présenter le stage en entreprise au travers d'un exposé oral.

6. ENGAGEMENT DU CFPT

- Assurer la gestion administrative et technique.
- Contacter le répondant du stage dans l'entreprise.
- Contacter régulièrement le stagiaire.
- Désigner un tuteur chargé de suivre le stagiaire.
- Rendre visite et assurer des entretiens périodiques.
- Valider le stage.

7. ÉVALUATION

Par l'entreprise:

- Évaluation du stage par le répondant dans l'entreprise.

Par le CFPT:

- Évaluation du journal de bord.
- Évaluation du rapport de stage.
- Évaluation et de l'exposé.

En cas d'insuffisance, le stagiaire pourra être amené à refaire un stage, entièrement ou partiellement en entreprise, à suivre un programme complémentaire à l'école, ou à fournir un travail personnel.

8. CONTRAT DE STAGE

Un contrat de stage, complété de conditions particulières éventuelles, sera signé par :

- L'entreprise
- L'école
- Le stagiaire

Le stage ne fait, en principe, pas l'objet d'une rémunération. Une éventuelle indemnisation du stagiaire est laissée à l'appréciation de l'entreprise.

9. ECHEANCIER

Dates	Activités
Octobre Lancement des stages	Le coordinateur des stages remet le référentiel du déroulement des stages en entreprise aux élèves. Le coordinateur attribue un tuteur à chaque élève en recherche de stage.
Octobre à janvier Recherche active du stage	L'étudiant apprend dans le cours de français comment rédiger un CV et une lettre de motivation, ce qui lui permettra de rechercher son stage en entreprise. Le tuteur tient aussi à disposition des élèves des listes d'entreprises et des personnes de contact dans ces entreprises.
Mars Signature du contrat de stage	L'étudiant, l'entreprise et le CFPT signent le contrat de stage qui aura été validé au préalable par le coordinateur.
Avril à juin	L'étudiant réalise son stage. Le tuteur est en contact régulier avec l'entreprise.
A la fin du stage	L'étudiant rend le rapport de stage. L'étudiant présente le stage oralement en abordant les points suivants : <ul style="list-style-type: none">• présentation générale de l'entreprise.• présentation du travail attendu dans l'entreprise.• présentation du travail effectué durant le stage.• bilan personnel.